

Qu'est-ce que c'est ?

La **désensibilisation**, aussi appelée **immunothérapie spécifique d'allergène**, est le **seul traitement capable de modifier le cours de la maladie allergique**, c'est-à-dire d'en réduire ou en résoudre les symptômes, même en l'absence d'autre traitement lors de l'exposition à l'allergène. Elle peut aussi empêcher la progression de la maladie allergique, en bloquant le développement d'un asthme lorsqu'une rhinite allergique est déjà présente, et aussi en stoppant le développement de nouvelles allergies respiratoires. L'allergologue est le spécialiste de la désensibilisation et détermine si ce traitement est adapté à votre situation, et quels allergènes doivent y être inclus.

A quoi sert la désensibilisation ?

Comme son nom l'indique, elle a pour but de désensibiliser le système immunitaire à un ou plusieurs allergènes. Si on compare ce système à une armée, on peut dire que lors d'allergies elle se trompe de cible et attaque les substances inoffensives de l'environnement (plantes, animaux, etc), qu'elle confond avec des ennemis.

La désensibilisation se fait en lui présentant ces soit disant ennemis, en petite quantité, et quand elle a compris qu'ils sont inoffensifs, en plus grande quantité, et ainsi de suite jusqu'à une quantité suffisante pour qu'elle tolère une invasion à taille réelle. Selon la voie d'administration, la quantité maximale peut lui être présentée et elle accepte que ce ne soit pas des ennemis (voie sublinguale en comprimés). On dit alors que le système immunitaire est devenu tolérant vis-à-vis du ou des allergènes désensibilisés. Cette tolérance, partielle ou complète, permet de diminuer ou stopper les symptômes de l'allergie et ainsi la prise de médicaments.

Comment se déroule la désensibilisation ?

Elle peut actuellement s'administrer par voie sous-cutanée ou sublinguale.

La **désensibilisation par voie sous-cutanée** : les 3 à 4 premiers mois, il s'agit de la **phase d'induction de la tolérance**. Pendant cette période, les injections sont réalisées 1 fois par semaine, en moyenne. Ensuite, durant la **phase de maintien de la tolérance**, les injections ont lieu 1 fois par mois, en moyenne. Cette 2e phase dure le plus souvent 3 ans.

La **désensibilisation par voie sublinguale**: elle existe sous 2 formes, en gouttes et en comprimés. Pour les gouttes, les premiers jours, la dose est augmentée par paliers (1 palier par jour). Selon les circonstances, ces paliers peuvent être concentrés sur une journée. Il s'agit de la **phase d'induction de la tolérance**. Ensuite, durant la **phase de maintien de la tolérance**, les prises de goutte ont lieu chaque jour, à la dose déterminée avec votre médecin. Cette seconde phase dure le plus souvent 3 ans. Concernant les comprimés, la phase d'induction de la tolérance ne nécessite pas de paliers. Elle dure aussi environ 3 mois, bien que la dose soit la même que dans la phase de maintien, qui elle dure aussi 3 ans en général.

La désensibilisation peut être administrée selon 2 schémas : perannuelle ou pré-saisonnière.

L'administration perannuelle signifie qu'elle dure toute l'année. C'est le seul mode de traitement pour les allergènes perannuels (acariens, animaux domestiques, etc), et il est

très courant pour la plupart des allergènes saisonniers (pollens, hyménoptères, etc). ceci dure 3 ans en général.

L'administration pré-saisonnière peut se pratiquer uniquement pour certains pollens, actuellement, et selon la gravité de votre allergie cette méthode n'est pas adaptée. Elle consiste en l'administration hebdomadaire sur 2 mois (avant l'apparition du pollen) de l'allergène, ce qui est une montée rapide des doses de désensibilisation. Ensuite, pendant quelques semaines, les injections sont poursuivies à la dose de maintien. Ceci est répété pendant au moins 3 ans de suite.

A noter qu'une forme de désensibilisation rapide, nommée **ultra rush**, existe pour les venins de guêpe et d'abeille. Le principe est de réaliser la phase d'induction de tolérance sur une journée, et ensuite une phase de maintien de 3 à 5 ans, avec injections mensuelles.

Dans tous les cas, la désensibilisation nécessite une certaine régularité pour être efficace. En effet, il est très important que vous receviez une quantité d'allergène suffisante sur plusieurs années pour bénéficier d'une efficacité à long terme.

Un suivi régulier par l'allergologue est aussi important, afin de déterminer si des adaptations dans le traitement sont nécessaires.

Quels risques / effets secondaires présente la désensibilisation ?

La désensibilisation présente principalement un risque de réaction allergique, vu que l'on vous administre un allergène que votre système immunitaire ne tolère pas. Toutefois, les réactions allergiques sévères sont rares, et surviennent principalement suite à l'administration de la désensibilisation par voie sous-cutanée, bien que pas exclusivement.

Souvent, une réaction locale se produit, au site de l'injection (rougeur, démangeaisons, gonflement, surtout) ou dans la cavité buccale (démangeaisons, léger gonflement sous la langue, principalement). Elle ne prédit ni le risque de survenue d'une réaction allergique généralisée, ni l'efficacité ou inefficacité du traitement. Enfin, les injections contenant de l'aluminium peuvent parfois provoquer l'apparition d'un petit nodule dur sous la peau, au site de l'injection.

Quelles précautions prendre ?

Concernant la **désensibilisation sous-cutanée**, après chaque injection, une surveillance de 30 minutes a lieu. Ensuite, vous pouvez partir et reprendre vos activités. Il est toutefois recommandé de ne pas faire d'effort physique (courir, monter les escaliers, faire du sport, etc) les heures suivant l'injection.

Pour la **désensibilisation sublinguale**, la surveillance n'a lieu que lors de la première prise. Elle doit être interrompue en cas de lésions dans la bouche (extraction dentaire, perte de dent de lait, aphte, etc) pour diminuer le risque d'effet secondaire. Votre médecin vous informera des modalités de reprise du traitement en cas d'interruption.

Dans tous les cas, il est important de signaler au médecin qui administre la désensibilisation, tout changement dans vos médicaments ou votre état de santé (infection, crise d'asthme, découverte d'une maladie chronique, menstruations, grossesse, allaitement, etc). Il est aussi important de l'informer de vos déplacements de longue durée, pour organiser la suite de la désensibilisation dans les meilleures conditions possibles.

Pour en savoir plus, vous pouvez discuter avec votre médecin traitant ou contacter le cabinet CIAO. Sur le site internet www.immunologie-allergologie-paiano.ch, d'autres documents complémentaires à celui-ci sont disponibles.